

COLOMBES & MURAILLE



BULLETIN D'INFORMATION
DE LA COMMUNE
DE COLLOMBEY-MURAZ

JUIN
2013

www.collombey-muraz.ch

SOMMAIRE

1 ÉDITORIAL

2-10 AUTORITÉ

Horaires d'ouverture des bureaux

et numéros d'urgence

Extrait des décisions du Conseil

Justice

Le Conseil municipal

Les commissions communales

Un vent nouveau sur la commune

Les chef/fes de service

Programme de législation

11-14 VIE LOCALE

Notre centenaire

Nos nonagénaires

14-15 PEOPLE

Une miss à Muraz

Collombey trouve sa voix

16-17 SOCIÉTÉ LOCALE

Les vétérans de l'USCM soutiennent

l'association «Dis No»

Chœur mixte de Collombey

et Chorale de Muraz

18-19 BIBLIOTHÈQUE

20 PLAN SCOLAIRE 2013-2014

ÉDITORIAL



par Yannick Buttet
président

Avancer ensemble!

Collombey-Muraz se trouve face à de nombreux défis. L'évolution démographique très rapide force notre communauté à agir et réagir très rapidement afin de permettre aux habitants de notre commune de profiter encore et toujours de notre cadre de vie agréable et dynamique.

Dans ce contexte, nos institutions politiques communales se sont modernisées tout comme notre administration. Il est évidemment toujours possible de s'améliorer – et c'est ce que nous essayons de faire chaque jour – mais Collombey-Muraz est prête à affronter le XXIème siècle.

Toutefois, pour avoir du succès dans la période qui nous attend en évitant des pertes inutiles de temps,

d'énergie et d'argent, nous devons nous serrer les coudes. Le débat est nécessaire à la vie démocratique. Il peut être ferme mais doit rester sain et se faire dans l'objectif d'améliorer le quotidien de chacune et chacun. Vos nouveaux élus, tant à l'exécutif, au législatif qu'au judiciaire sans oublier vos représentants bourgeoisiaux, travaillent dans ce sens.

Pour que cet état d'esprit positif qui règne au sein de nos autorités demeure, nous avons besoin de votre soutien. Vos propositions, remarques et autres idées sont bienvenues afin de maintenir et d'améliorer notre qualité de vie dans nos cinq villages.

Merci d'avance et bel été!

Administration communale

N° de téléphone général

024 473 61 61

un répondeur annonce les numéros pour les différents services

Site internet: www.collombey-muraz.ch – e-mail: commune@collombey-muraz.ch

HORAIRES, à l'exception des rendez-vous

Office de la population - contrôle des habitants - bureau des étrangers – office du travail

lundi à mercredi	8h30-11h30	14h00-17h30
jeudi	8h30-11h30	fermé
vendredi	8h30-11h30	14h00-15h30
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

Administration générale, agence AVS, contributions, services techniques:

lundi à jeudi	8h30-11h30	14h00-17h30
vendredi	8h30-11h30	14h00-15h30
Veille de fête, fermeture 1h plus tôt		

SERVICES PUBLICS ET CONCESSIONS

Eau potable (sauf les Neyres)	024 473 61 61
Electricité (sauf les Neyres)	0848 802 555

Eau potable et électricité – Les Neyres (Services Industriels de Monthey)	024 475 76 76
---	---------------

DIVERS

Commerces acceptant le chèque en faveur de la famille – Déchèterie communale (dépôt de matériaux) – autorités – écoles – etc.

Site Internet: www.collombey-muraz.ch

	Police municipale	024 475 75 75
	Service du feu	118
	Urgences – Ambulance	144
	Médecin de garde (Fr. 0.20/min + consultation téléphonique selon tarif TARMED)	0900 144 033
	Pharmacie de garde	0900 558 143
	Dentiste de garde	0900 558 143
	Hôpital du Chablais (Adulte)	024 473 17 31
	Hôpital du Chablais (Mère-enfant)	024 468 86 88
	Centre anti-poison, Zurich	145
	La main tendue	143
	Publicar	0800 55 3000
	Carte journalière CFF en vente à l'office de la population	024 473 61 61
	ORP Inscriptions pour l'emploi et le chômage	027 606 92 50

Extrait des décisions du Conseil municipal de Collombey-Muraz

Premier semestre 2013

Le Conseil municipal:

- Délivre les autorisations de construire pour:

Lieu-dit	Localité	Propriétaire	Genre de bâtiment
Pré Gérard	Muraz	Lattion Fabien	villa
Pré Gérard	Muraz	Lattion Hervé	villa
Bovéry	Collombey-le-Grand	ALPS Automation SA	transformation halle
Mellot	Muraz	SI Berger Immobilier SA en formation	démolition villa et cabane et construction immeuble
Collombet	Muraz	Bressoud David	villa + piscine
Iles	Collombey-le-Grand	Tamoil SA	clarificateur lavage fumées
Neyres	Les Neyres	Moret Lionel	chalet
Moulin	Muraz	Veillard Pascal	villa + piscine
Malatrait	Les Neyres	Beth & Luisier	chalet
Neyres	Les Neyres	Rossé Dominique	chalet
Pré Chapuis	Collombey	Gawimmob SA	immeuble
Corbier	Collombey	Ruiz Noé	villa + couvert à voitures

Le Conseil municipal:

- Décide de son organisation en partant sur un projet sous forme de dicastères regroupant des commissions ou tâches représentant une cohérence avec 7 dicastères et décide de fonctionner soit en délégation soit en commission en fonction de la nature des thèmes traités.
 - Pour des dossiers sur lesquels le Conseil général devra se prononcer (règlements, études d'aménagement du territoire, projets avec crédit d'engagement, développement durable, etc.) le Conseil municipal sollicitera la désignation de représentants du Conseil général pour intégrer la commission du Conseil municipal.
 - Enregistre la démission de M. Didier Bressoud agent de police auprès de la PIHL qui assumait la fonction de délégué BPA. Pour le remplacement, l'agent en charge du BPA auprès de la police municipale de Monthey assure cette tâche.
 - Désigne la commission ad hoc en charge du suivi du chantier Ecole/EMS au lieu dit Sous l'Eglise à Muraz, soit: Yannick Buttet, Olivier Turin, Geneviève Burdet, Sandra Cottet Parvex et à titre consultatif: la direction des écoles et la direction de la résidence Dents-du-Midi
 - Approuve le programme des manifestations élaboré par le cartel des sociétés locales pour la période septembre 2013 – août 2014.
 - Le Conseil municipal valide le programme de législature et confirme sa volonté de mettre les moyens et actions nécessaires à la concrétisation des objectifs planifiés au terme de l'année 2016.
 - confie dans le cadre du renouvellement des autorités, l'établissement de la plaquette communale d'information à la société Ipub.ch Composite Protect sàrl.
 - nomme, sur proposition des partis politiques représentés au Conseil les membres des commissions communales et les représentants au sein d'associations ou d'organismes intercommunaux.
 - engage en tant que collaborateur au service technique, section voirie/espaces extérieurs/bâtiments, M. Daniel Brunner affecté plus particulièrement aux bâtiments.
 - décide de rattacher la gestion des chemins pédestres et de randonnées comme étant une tâche de la voirie communale.
- Il confie la mission de «répondant communal des chemins pédestres» à M. Philippe Borgeaud, étant entendu qu'il a déjà connaissance des exigences légales en matière de signalétique.
- enregistre que dans le cadre des difficultés économiques et de la faillite de Magro/Casino, représentant une perte d'environ 150 emplois en Valais, dont 60 à Collombey-Muraz, après avoir été informé de la situation, le président est intervenu auprès de différentes instances, mal-

heureusement sans succès. Des contacts ont notamment été pris:

- auprès des sociétés partenaires pour tenter de susciter des offres de reprises
- auprès du chef du département de l'économie publique pour l'informer de la situation
- auprès du service cantonal de l'emploi pour mettre tous les moyens nécessaires à l'intention du personnel
- prend note que par la politique agricole 2014-2017 (PA 14-17), le Conseil fédéral se propose de promouvoir davantage l'innovation dans l'agriculture et la filière alimentaire, d'accroître encore la compétitivité et de soutenir d'une manière plus ciblée les prestations d'intérêt public. L'élément central de la PA 14-17 est le système développé des paiements directs. Il permet d'améliorer l'efficacité et l'efficience de l'allocation des fonds. Cette politique préconise la création d'un réseau OQE (ordonnance sur la qualité du paysage) pour une durée de 8 ans minimum, ce qui nécessite une étude approfondie des terrains concernés pour ce réseau dans un premier temps et des mesures à prendre par les agriculteurs pour la suite. A titre de soutien à l'agriculture, le conseil décide de la prise en charge de la part dévolue aux agriculteurs pour un montant de l'ordre de Fr. 30'000.
- accepte, à des conditions strictes de sécurité, une demande d'autorisation visant à organiser plusieurs festivals de musique sur le site en Proprèses en zone industrielle.
- accepte que pour marquer ses 15 ans d'existence que le GIAC (Groupement des Industriels, Artisans et Commerçants) propose un projet de décoration du rond-point de la route du Bras-Neuf au droit de la ZI du Reutet à Collombey-le-Grand
- retient les secteurs routiers communaux sur lesquels le revêtement bitumineux sera réfectionné en 2013:
 - > Ch. de Chenevière à Collombey
 - > Rte de Collombey-le-Grand à Collombey (trottoir, suite de la route de l'Épinette)
 - > Ch. du Bras-Neuf à Collombey-le-Grand
 - > Ch. de Stockalper (Perraires, Plavaux) à Collombey-Muraz
 - > Rue des Perce-Neige à Muraz
 - > Pré-Géroux à Muraz
- décide de porter le coût de la carte journalière CFF à Fr. 40.00 l'unité à partir du 1er décembre 2013.
- se détermine dans le cadre de la mise à l'enquête publique de la fiche f.901 du Plan directeur cantonal relative à la 3ème correction du Rhône et demande:
 - > que tout soit entrepris afin de limiter la perte des surfaces d'assolement nécessaires à la production agricole et aux besoins de la population
 - > une optimisation du projet concernant la feuille 2 Vouvry-Massongex par une diminution de l'emprise sur les terres culti-

- vables situées en rive gauche, compensée par un élargissement sur la rive droite constituée essentiellement de zones forestières et de zones d'anciennes décharges
- > une rencontre avec le Conseiller d'Etat, Chef du Département concerné afin de discuter en détails des demandes formulées.

Par ailleurs, le Conseil communal soutient également les remarques émises par la Bourgeoise de Collombey-Muraz, qui demande:

- que l'emprise sur les terres agricoles soit évaluée également en fonction de la qualité des sols en tant que site de production pour assurer les besoins de la population
- que le maintien et le renforcement de la biodiversité prenne en compte les aménagements artificiels (anciennes gravières) réaménagés ou dévolus à la protection de la nature, cas échéant que ces aménagements soient pris en compte comme site d'évacuation des matériaux excédentaires en vue de restituer ces anciennes gravières à l'exploitation agricole.
- octroie l'autorisation d'exploiter:
 - > la caravane Meilleur Kebab à Collombey à Mme Graça Jacquemoud
- Adjuge les travaux:
 - > de la signalisation verticale de la route du Bras-Neuf à l'entreprise Signal SA
 - > dans le cadre de la construction de l'école de Muraz:
 - chapes à CreaChapes
 - plâtrerie/peinture à Color Plus
 - ouvrages métalliques, portes et vitrages intérieurs à Adani
 - canalisation d'eau potable à Atra SA pour le génie civil et Ecoeur Frères SA pour les travaux sanitaires
 - revêtement de sol bitumineux à Walo Bertschinger SA
 - cloisons en éléments - portes en bois à Berrut Frères SA
- n'accepte pas la mise à disposition de la route Muraz/Draversaz pour des entraînements motorisés. La sécurité n'est pas garantie et le tronçon Muraz - l'Essert dessert des habitations.
- accepte la procédure proposée par l'ARMS et décide un avis favorable pour sa dissolution. Il enregistre que le solde des avoirs sera transféré à Chablais Région.
- Enregistre que par rapport aux constructions réalisées sur le territoire communal en 2012, la commission des taxes a inventorié la taxation de 9 villas - 4 chalets - 10 immeubles et 18 bâtiments transformés, agrandis ou reconstruits pour des valeurs estimatives de:

	Valeurs cadastrales	Classe	Valeurs fiscales
Villas + chalets	5'985'090.00	100%	5'985'090.00
Habitations agrandies ou transformées	1'042'550.00	100%	1'042'550.00
Taxes à supprimer	-152'700.00	100%	-152'700.00
Constructions publiques	-	100%	-
Immeubles locatifs	32'686'770.00	100%	32'686'770.00
Immeubles agricoles	84'760.00	15%	12'714.00
Garages, piscines, couverts, cabanes de jardin, et	1'126'890.00	100%	1'126'890.00
Halles commerciales	-	100%	-
Halles industrielles	9'487'710.00	100%	9'487'710.00
Taxes à supprimer	-9'235.00	-	-9'235.00
TOTAUX	50'251'835.00		50'179'789.00
	Sans à supprimer		50'413'770.00

- se prononce par rapport à un projet de décision du Conseil d'Etat visant à accentuer et étendre le site de protection des batraciens au lieu dit Fontaine de la Combe, dans le secteur Triage Forestier – Stand de Tir et demande expressément que toutes les mesures soient prises pour:
 - a) assurer l'approvisionnement en eau actuel (captage, drainage, canalisations d'eau, station de pompage dans le secteur de l'Avançon); préserver les zones de captage potentielles en prévision d'un besoin croissant d'approvisionnement en eau pour la commune dans le futur
 - b) assurer la pérennité des activités actuelles du site (stand de tir; triage forestier) en tenant compte des diverses remarques formulées par les entités concernées
 - c) assurer l'usage de la route publique du pied du mont; assurer l'usage de la route forestière au trafic agricole et forestier
 - d) élaborer un plan d'entretien de la zone (buts, mesures, coûts prévus) afin de coordonner les travaux nécessaires aux installations existantes et aux sites de protection
 - e) clarifier les modalités de prise en charge financière entre Commune, Canton et Confédération

L'administration communale

Justice par l'administration communale

L'autorité judiciaire de la commune est exercée par le juge et le vice-juge de la Commune. Le juge et le vice-juge sont élus chaque quatre ans en même temps que l'élection de l'autorité exécutive.

Le juge de commune est la personne de confiance à consulter avant de confier éventuellement un dossier à un avocat (par exemple en cas de problèmes de voisinage, de succession, litiges contractuels etc.). Les compétences du juge de commune sont décrites dans la loi d'application du Code civil suisse et dans le Code de procédure civile. Sans entrer dans les détails, la fonction est très variée.

L'autorité judiciaire communale peut intervenir dans tous les différends familiaux, professionnels, sociaux et financiers (jusqu'à frs 5000.-)

Elle exerce une grande activité dans les successions:

- rédaction, après recherche souvent difficile et complexe, des certificats d'hérédité appelés aussi certificats



- d'héritiers
 - ouverture des testaments devant l'ensemble des héritiers, établissement de différentes procurations
 - conseils avisés lors de partages d'héritage
 - pose des scellés lors de décès de personnes vivant seules
 - inventaire de certaines successions
- Dans toutes les séances officielles, le juge de

commune est assisté d'un greffier-juriste. Il est membre d'office de l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte (APEA) du Haut-Lac. La fonction de juge de Commune est exercée par **M. Philippe Schmid**. La fonction de vice-juge est occupée par **Madame Isabelle Bauer**. Vous trouvez toutes les coordonnées sur le site internet www.collombey-muraz.ch.

Le Conseil municipal par l'administration communale

Le Conseil municipal est l'autorité exécutive de la Commune de Collombey-Muraz. Depuis le 1er janvier 2013, le nombre de Conseillers est passé de 9 à 7. Chaque Conseiller dirige un dicastère qui fonctionne en commission (composée de citoyens de Collombey-Muraz) et/ou en délégation

(composée de Conseillers municipaux). Ces commissions ou délégations sont présidées par le Conseiller en charge du dicastère concerné.

Voici ci-après les 7 Conseiller(e)s actuellement en fonction et les dicastères qu'ils/elles dirigent:



Buttet Yannick

Président

Dicastère Présidence

Président des commissions ou délégations suivantes:

- ▶ Personnel, administration et finances
- ▶ Communication
- ▶ Agglo et collaborations intercommunales

Membre des délégations suivantes:

- ▶ Energie
- ▶ Infrastructures et urbanisme
- ▶ Structures accueil



Turin Olivier

Vice-président de Commune

Dicastère Jeunesse & Formation

Président des commissions ou délégations suivantes:

- ▶ Structures accueil
- ▶ Formation professionnelle
- ▶ Scolaire

Membre des délégations suivantes:

- ▶ Environnement
- ▶ Personnel, administration et finances
- ▶ Promotion économique & Tourisme



Burdet-Défago Geneviève

Conseillère municipale

Dicastère Vie en Commun

Présidente des commissions ou délégations suivantes:

- ▶ Droit de cité
- ▶ Intégration
- ▶ Animation et sociétés locales

Membre des délégations suivantes:

- ▶ Energie
- ▶ Structures accueil



Cottet Parvex Sandra

Conseillère municipale

Dicastère Développement durable

Présidente des commissions ou délégations suivantes:

- ▶ Energie
- ▶ Environnement

Membre des délégations suivantes:

- ▶ Agglo et collaborations intercommunales
- ▶ Aménagement du territoire
- ▶ Voirie



Planchamp Jean-Luc

Conseiller municipal

Dicastère Sécurité & Voirie

Président des commissions ou délégations suivantes:

- ▶ Police
- ▶ Feu
- ▶ Voirie

Membre des délégations suivantes:

- ▶ Constructions
- ▶ Personnel, administration et finances
- ▶ Promotion économique & Tourisme



Veuthey Jean-Pierre

Conseiller municipal

Dicastère Aménagement du territoire et Constructions

Président des commissions ou délégations suivantes:

- ▶ Aménagement du territoire
- ▶ Constructions

Membre des délégations suivantes:

- ▶ Environnement
- ▶ Infrastructures et urbanisme
- ▶ Voirie



Vieux Mikaël

Conseiller municipal

Dicastère Economie et Infrastructures

Président des commissions ou délégations suivantes:

- ▶ Promotion économique & Tourisme
- ▶ Affaires agricoles
- ▶ Infrastructures et urbanisme

Membre des délégations suivantes:

- ▶ Agglo et collaborations intercommunales
- ▶ Aménagement du territoire
- ▶ Constructions

Commissions communales

par l'administration communale

Pour travailler, le Conseil municipal s'est organisé en délégation ou en commission.

Les délégations sont composées uniquement de Conseillers municipaux et sont soutenues administrativement par les services communaux.

Les commissions sont composées quant à elles de citoyens

qui donnent de leur temps et de leurs compétences pour leur Commune. La commission est un outil de l'exécutif et a un rôle consultatif. Elle a pour mission d'étudier des dossiers particuliers et de faire des propositions au Conseil municipal qui décide de la mise en œuvre. Les commissions n'ont aucun lien direct avec le Conseil général.

La législature 2013-2016 compte 9 commissions:

Communication

(journal communal, vidéo, site web, réseaux sociaux)

Président: Yannick Buttet

Membres: Delaloye Jessica, Norton Ashley, Sallin Didier, Valvona Alain, Vocat Jean-Pierre, Vogel Dominique, Consultatif: service administration et RH

Scolaire

Président: Olivier Turin

Membres de la commission: Aubert Natacha, Crettenand Bénédicte, Kamerzin Raymond, Paniz Anne-Sarah, Parvex-Reitzel Corinne, Sotillo José, Consultatif: Direction des écoles

Formation professionnelle

Président: Olivier Turin

Membres de la commission: Chervaz Cédric, Gex-Fabry Romain, Kilchenmann Lydia, Norton Anne-Lise, Perret Cédric, Udressy France

Droit de cité

Présidente: Geneviève Burdet-Défago

Membres de la commission: Kamerzin Raymond, Lüthi Jacques, Schaffhauser Adeline, Parvex Chistian, Parvex Gérard, Vuille Côme, Cartel des sociétés locales, Direction des écoles

Intégration

Présidente: Geneviève Burdet-Défago

Membres de la commission: Clay Robert, Diaque Marlène, Gex-Fabry Alexis, Moulin Pascal, Parvex-Donnet Corinne, Parvex Joël

Animation et sociétés locales

(fête nationale, réceptions, sortie des aînés, ...)

Présidente: Geneviève Burdet-Défago

Membres de la commission: Beneyton Gilles, Cazorla Didier, Coppex Chantal, Morisod Carole, Vannay Damien, Xu Jenny

Police

Président: Jean-Luc Planchamp

Membres de la commission: Cottet Pascal, Morisod Daniel, Paniz Loris, Schönmann Alain, Turin Joachim, Vieux Cédric, Consultatif: service technique

Affaires agricoles

Président: Mikaël Vieux

Membres de la commission: Angst Stéphane, Arlettaz Fabrice, Borgeaud Jacques, Donnet Victor, Gex-Fabry Dominique, Knubel Pascal, Lattion Pascal, Seppey Alain, Turin Blaise, Turin Pierre, Vannay Jérôme, Vetter Peter, Volery Ludovic, Borgeaud Michaël (représentant de la Bourgeoisie)

Feu

Président: Jean-Luc Planchamp

Membres de la commission: Bétrisey Nicole, Burdet Olivier, Corminboeuf Laurent, Puipe Yves, Udressy David, Vallat Patrick, Consultatif: service technique

Le Conseil municipal profite de cette présentation pour remercier à nouveau ces citoyens qui s'engagent en faveur de la communauté

Un vent nouveau sur la Commune

par Alain Valvona

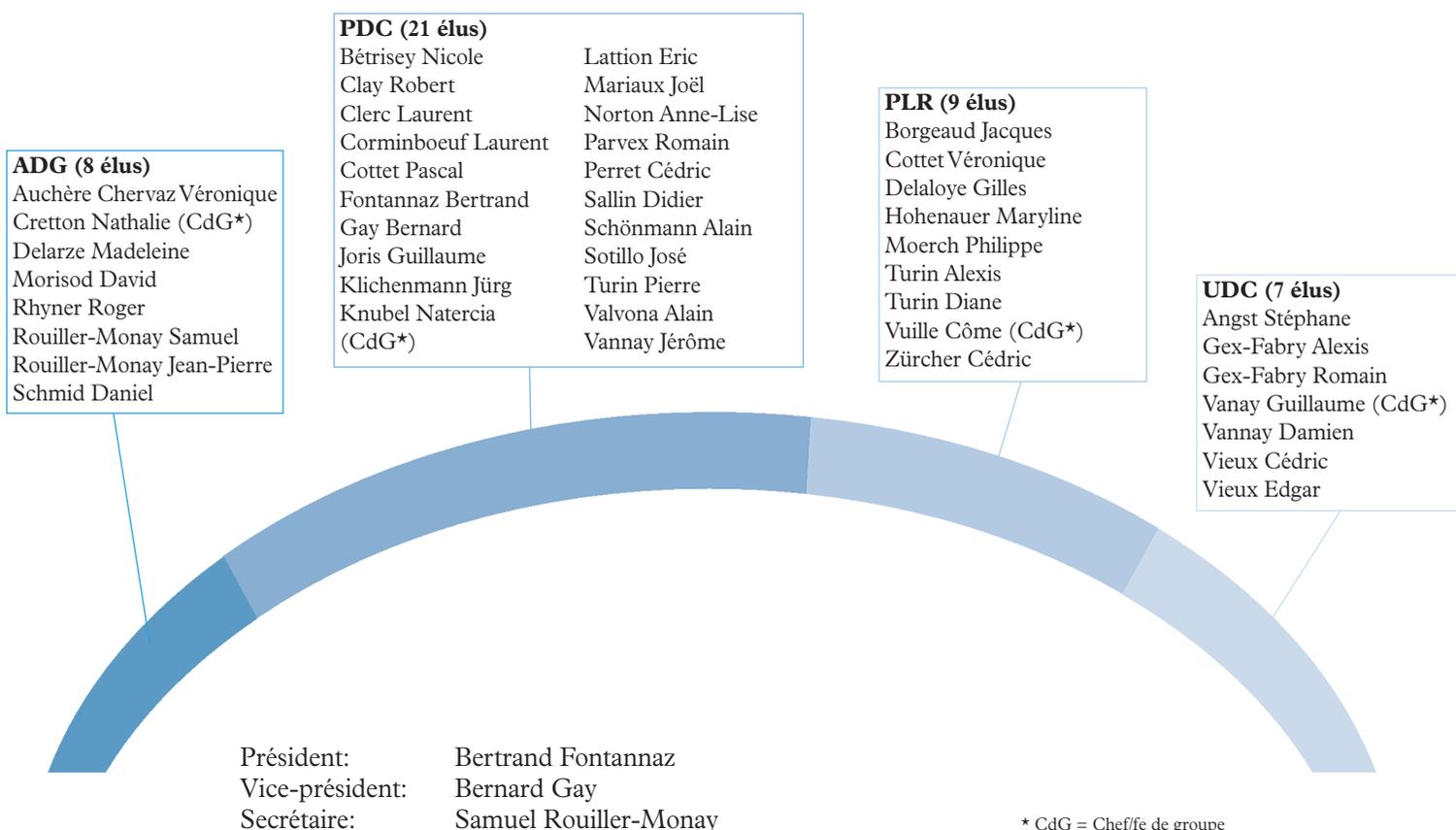
Commission communication

Le 29 avril 2012 la population de Collombey-Muraz a plébiscité, à une large majorité, la mise en place d'un Conseil général pour notre commune.

Un défi de taille pour tous les acteurs politiques de la municipalité, la mise en place d'une infra-

structure ne se fait pas d'un claquement de doigt. Chaque parti politique a dû trouver des candidats puisqu'il ne fallait pas moins de 45 conseillers pour siéger à ce conseil.

La population a été appelée à élire ses représentants le 11 novembre 2012 donnant le résultat suivant:



Le Conseil général qu'est-ce que c'est?

Le Conseil général est l'autorité législative de la Commune et le Conseil communal l'autorité exécutive.

Le rôle du Conseil général est de délibérer sur:

- le budget
- le contrôle de la gestion de la commune
- les comptes
- le taux d'imposition
- les dépenses extrabudgétaires
- l'adoption de règlements

Il est composé d'un bureau et de 4 commissions permanentes

- Commission de gestion (Président Alexis Turin)
- Commission édilité, urbanisme et agglomération (Président Alexis Gex-Fabry)
- Commission énergie, environnement et développement durable (Président: Jean-Pierre Rouiller)
- Commission vie en commun, jeunesse et culture (Président: Joël Mariaux)

Chaque parti a la présidence d'une commission.

Le conseil se réunit, en moyenne, 4 fois par année. Les séances sont ouvertes à tous, cependant le public ne peut intervenir lors d'une séance.

Chef/fes de service

par l'administration communale

Au cours de l'année 2012, l'administration communale a subi une profonde réorganisation (voir organigramme de l'administration) et s'est restructurée en 4 services communaux, chacun dirigé par un ou une chef/fe de service.

Le/la chef/fe de service est la personne qui conduit le service, coordonne les activités des collaborateurs, veille au respect du budget, dirige les projets, assure la coordination et les relations avec les services partenaires internes et externes.

Les chefs de services (cadres de la commune) assument des responsabilités hiérarchiques et doivent:

- Donner à leurs collaborateurs toutes les instructions utiles à leurs tâches et les motiver à en assurer la réalisation
- Déterminer l'organisation du travail y compris les horaires journaliers adaptés à la bonne marche du service
- Procéder à l'entretien annuel individuel de ses collaborateurs. Cet entretien permet de faire le bilan de la période écoulée au niveau des connaissances, compétences et de l'efficacité professionnelle ainsi que du comportement au travail. Il sert égale-

ment à déterminer les objectifs sur lesquels le collaborateur portera son effort pour la période à venir. Sur la base de ces entretiens périodiques, les chefs de service proposent d'éventuels changements de responsabilités, d'affectation et/ ou d'organisation, des modifications des cahiers des charges, des mesures de formation ou encore des aménagements relatifs au temps de travail. Ils proposent également les augmentations de traitement et les primes uniques des collaborateurs de leur service.

- Informer régulièrement le secrétaire municipal et le Conseil municipal sur les activités du service, les absences, congés et vacances accordés au personnel, ainsi que le bilan des entretiens d'évaluation
- Disposer de la gestion du budget qui leur est accordé annuellement par le Conseil municipal
- Représenter leur service dans les groupes de travail et les commissions le concernant. Leur voix est consultative.
- Viser les documents concernant leur service



Les Chefs de service travaillent sous la coordination du Secrétaire municipal (**M. Gérard Parvex**) qui a pour missions principales de superviser ou de mettre en œuvre les tâches confiées par le pouvoir exécutif politique, de coordonner l'activité des différents services et d'assurer le lien entre le pouvoir politique et l'administration.



Le Service Structures jeunesse est dirigé par **Mme Cécile Bourban**, dont les tâches principales consistent à:

- Diriger, planifier, organiser les activités du service et coordonner les 2 secteurs d'activité
- Assurer la responsabilité pédagogique et administrative de la crèche et de l'UAPE (300 enfants – 41 collaboratrices dont 8 stagiaires et 5 remplaçantes)



Le Service administration/RH est dirigé par **M. Laurent Monnet** dont les tâches principales sont de:

- Diriger, planifier, organiser les activités du service et coordonner les différents secteurs d'activité
- Gérer les ressources humaines de la Commune, en collaboration avec les autres Chefs de service
- Soutenir juridiquement le Conseil municipal et les services, mener et assurer le suivi juridique des procédures en cours

M. Laurent Monnet est le suppléant du Secrétaire municipal



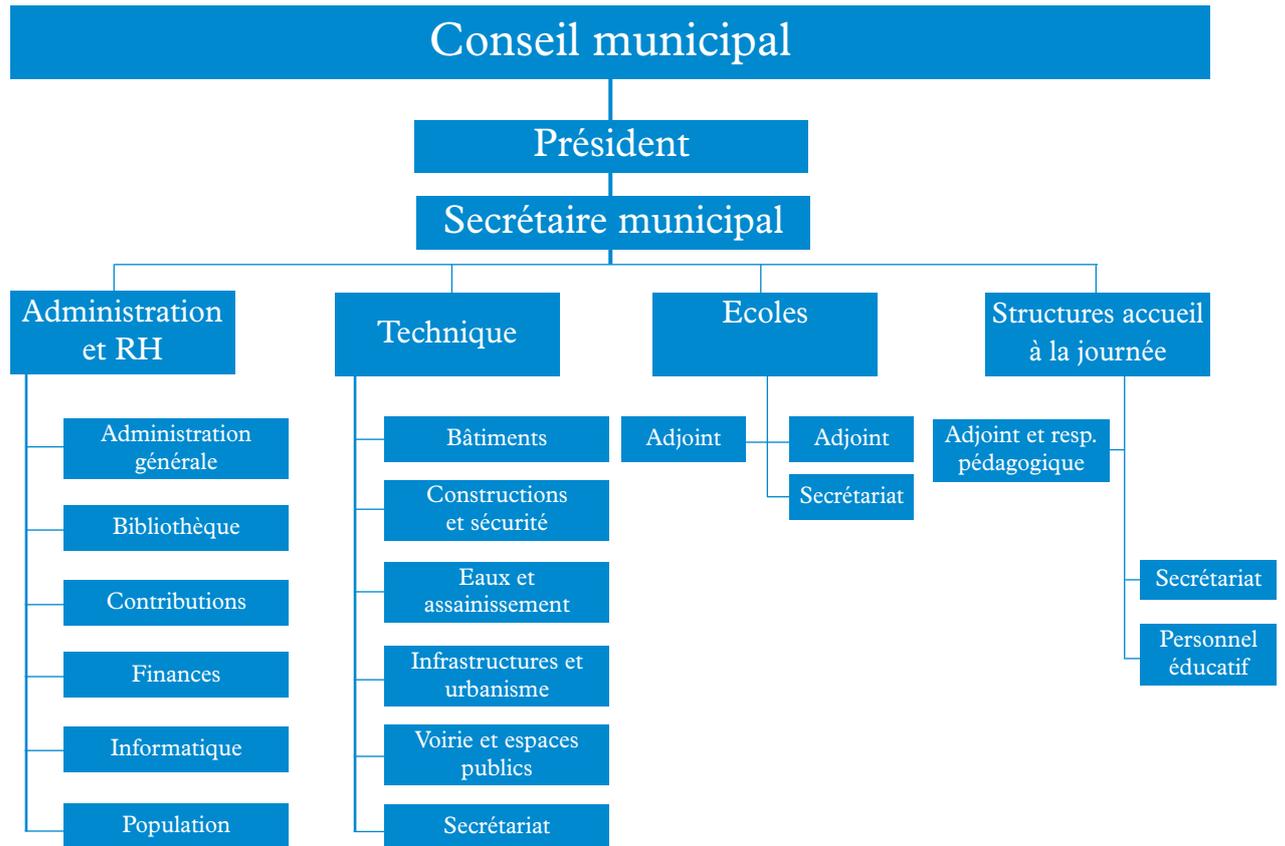
Le Service Technique est dirigé par **M. Abel Udressy**, dont les tâches principales consistent à:

- Diriger, planifier, organiser les activités du service et coordonner les différents secteurs d'activité
- Assurer la gestion du renouvellement, de l'entretien et du développement des infrastructures communales
- Assurer la gestion des dossiers de construction



Le Service des Ecoles est dirigé par **M. Bertrand Copt** dont les missions principales sont:

- diriger, planifier, organiser et coordonner les activités du service
- d'assurer la responsabilité pédagogique et administrative (environ 1150 élèves et 110 enseignants) des écoles communales sur la base des dispositions légales et des compétences déléguées par l'autorité communales et cantonale.



Programme de législature

par **Yannick Buttet**
Président

Au début de cette nouvelle période législative, le Conseil municipal a développé un programme de législature. Ce document qui vise à assurer une plus grande cohérence des actions de la commune et à en assurer le suivi est un engagement formel et public envers la population de Collombey-Muraz. Il faut aussi garder en tête qu'au vu de l'évolution rapide de notre commune, ce programme doit être évolutif et rester un fil conducteur qui laisse sa liberté de manœuvre totale à la commune.

Le programme de législature 2013-2016 de la commune de Collombey-Muraz a été signé par chaque Conseillère municipale et chaque Conseiller municipal qui s'engage pour mettre en œuvre l'ensemble des mesures présentées.

Objectifs généraux:

- Améliorer la qualité de vie dans nos villages
- Améliorer l'image de la commune
- Mettre en place une promotion économique visant à répondre aux besoins actuels et futurs

Pour atteindre ces objectifs, les finances doivent être maîtrisées par des mesures d'économies ou de nouvelles recettes.

Le Conseil municipal a ensuite fixé des mesures concrètes dans de nombreux domaines (finances, aménagement du territoire, urbanisme, mobilité, énergie, environnement, formation, économie, sécurité, vie sociale, intégration, information et collaborations intercommunales).

Il remercie d'avance les citoyens de Collombey-Muraz, le législatif communal et l'administration du soutien indispensable qu'ils apporteront à la mise en œuvre de ces points.

Vous trouverez l'ensemble des mesures sous http://www.collombey-muraz.ch/data/download/Objets/Id_1297_Programme_legislature_2013_2016.pdf ou en demandant le programme de législature auprès de l'administration communale.



Les 100 ans de Louise Carraux

par Geneviève Burdet-Défago
Conseillère municipale



La Commune de Collombey-Muraz a eu le privilège d'honorer une centenaire le 26 avril 2013. C'est au Home des Dents-du-Midi que les autorités Cantonales et Communales, avec la chorale de Muraz et surtout toute sa famille que Madame Louise Carraux alerte centenaire a été fêtée, Madame Louise Carraux représente un exemple pour toute notre commune.

Elle est née le 26 avril 1913 à Muraz. Fille de Camille Parvex et de Marie née Rielle. Sa mère est native de St-Léo-

nard et elle a été fêtée pour son centenaire en 1982. La famille Parvex comptait 5 enfants, 3 filles et 2 garçons. Aujourd'hui, 3 sont encore en vie: Louise 100 ans, Lucie 97 ans, Luc 94 ans. Louise épouse Germain Carraux en 1931. Ils auront 5 enfants. Elle fut, sa vie durant, un soutien pour son mari qui fonda l'entreprise Carraux & Moret et qui dirigea pendant de très nombreuses années la Chorale de Muraz (chœur d'hommes). D'ailleurs, Louise est la marraine du drapeau.

En 1965, la perte du petit dernier dans un terrible accident a été un choc pour la famille. En 1994, elle est devenue veuve et a continué de vivre dans sa maison en s'occupant de son jardin. Les années 1996 à 2010 lui ont apporté une suite de chagrins. Successivement, son beau-fils, sa troisième fille, son fils et sa deuxième fille ont tous été emportés par le cancer. Il ne lui reste que sa fille aînée et son mari, une belle-fille, 14 petits-enfants et leurs conjoints, suivis de 22 arrière-petits-enfants tous proches de leur grand-maman.

Elle s'est montrée courageuse, mais en 2007, elle a choisi de se retirer à la Résidence des Dents-du-Midi à Collom-

bey-le-Grand. Louise aimait beaucoup jardiner. Ses carrés de légumes, ses bordures de fleurs étaient toujours impeccables. Elle faisait la chasse aux mauvaises herbes. Et sa haie de framboisiers attirait ses petits et arrière-petits-enfants plus fort que des bonbons.

Un de ses grands plaisirs était d'aller au bord du lac. Un repas à Villeneuve et une balade sur les quais lui rappelaient sans doute sa jeunesse alors qu'elle avait un emploi à Villeneuve.

Jusqu'à deux ans en arrière, elle était une joueuse de scrabble redoutable. Elle battait tout le monde. Ses arrière-petits-enfants voulaient faire équipe avec elle ils étaient sûrs de gagner! Malheureusement, elle n'a pas rencontré de joueurs au home.

Comme sa sœur Lucie, elle tricote. Que d'écharpes sont nées entre leurs mains. A 100 ans, elle tricote encore. Elle a tout son entendement mais ses yeux et surtout ses oreilles se sont affaiblis, ce qui l'isole aujourd'hui. C'est avec une vive émotion que la Municipalité de Collombey-Muraz souhaite ses meilleurs vœux à Madame Louise Carraux, magnifique centenaire.

Nos nonagénaires

par Geneviève Burdet-Défago
Conseillère municipale

C'est à la Maison de Commune de Collombey que la Municipalité de Collombey-Muraz a honoré ses nonagénaires, le vendredi 1^{er} février 2013. Grande année que cette année 2013 avec pas moins de 15 jubilaires nés en 1923. Ces moments sont toujours riches en émotions, en partage, en chaleur humaine, en tendresse délicate. La municipalité a été heureuse de les recevoir, avec leurs familles, et de les fêter. L'accueil qui

leur a été fait a été chaleureux mais sans commune mesure avec l'accueil que ces nonagénaires m'ont eux-mêmes réservé lorsque je suis allée leur rendre visite pour préparer cette cérémonie. Ils m'ont autorisé à entrer dans leurs vies, à parcourir avec eux un long voyage à travers les ans. A jamais, tous ces moments resteront gravés dans ma mémoire et dans mon cœur.

Ce 1^{er} février 2013, 8 des 15 nonagénaires ont été fêtés. Il s'agit de:

Madame Verena Piaget, née le 3 février 1923 à Zweisimmen. Enfant du milieu, elle grandit avec 5 frères et 2 sœurs et a la chance d'avoir encore aujourd'hui une sœur âgée de 93 ans. Après avoir passé son enfance et suivi ses classes à Zweisimmen, elle fait ses valises et part pour Genève apprendre le français chez sa marraine. Au mariage de sa sœur en 1949 elle rencontre Pierre Piaget, qui deviendra son époux une année plus tard. De cette union sont nés 2 garçons: Jean-



Pierre et Raymond, suivis de 4 petits-enfants et un arrière-petit-fils. La famille habite Genève, puis Lausanne. Ayant un mobil-home au Bouveret, elle fait de très belles balades en montagne et découvre les rivières de la région pour y pêcher, avec son mari. Comme ils aiment beaucoup la région ils s'installent à Collombey-le-Grand en 1990. Son plaisir d'aménager l'intérieur comme l'extérieur occupe ses journées, elle tricote et aime jardiner. Le malheur frappe à sa porte en 2000, année où son mari décède en la laissant bien seule. Mais grâce à ses belles qualités humaines, les liens qu'elle a créés avec le voisinage lui apportent beaucoup de réconfort. Malgré 7 opérations elle vit encore chez elle dans sa maison avec l'aide d'une aide familiale, des repas à domicile et une aide pour l'entretien de l'extérieur de la maison. Très indépendante et toujours bien active, les journées défilent au rythme de la télé, de la lecture, de la marche qu'elle aime particulièrement. Notre jubilaire se plaît énormément à Collombey-le-Grand, surtout avec son club de café qui existe depuis 35 ans et où 5 dames se rencontrent pour passer d'agréables moments. Elle ne louperait en aucun cas ces rencontres si plaisantes.



Madame Marthe Buttet est née le 13 février 1923 au Saulgy dans le canton de Fribourg. Elle est l'aînée d'une famille de 12 enfants, 8 filles et 4 garçons. 5 filles sont encore parmi nous. Après avoir suivi ses écoles primaires au Saulgy, elle suit l'école ménagère à Monthey car la famille s'installe à la ferme du Couvent de Collombey. Marthe apprend le métier de couturière à Vaudrens dans le Canton de Fribourg, ce qui lui permet de confectionner de nombreux vêtements dont une quinzaine de robes de mariée pour le plaisir des personnes qui les ont portées et de ceux qui ont pu les admirer, puis suit l'Académie de Coupes de Paris à Lausanne. Après une formation de maîtresse en travaux manuels à l'Etat du Valais, les élèves de Collombey-Muraz, Monthey, Vollèges et Levron profitent de ses talents créateurs et conserveront de son enseignement un magnifique souvenir. En 1950, elle unit sa destinée à Monsieur Gaston Buttet de Collombey. De cette union sont nés 3 enfants, 3 petits-enfants et 4 arrière-petits-enfants.

Très indépendante, Marthe vit encore seule chez elle, cuisinant de bons petits plats pour sa famille et ses nombreux amis. Elle aime aussi jouer aux scrabble, peindre sur la soie, la porcelaine ou sur la céramique et actuellement la création des cartes avec de la cire n'a plus de secret pour elle. Elle est très présente dans la vie de ses enfants et petits-enfants qui l'entourent avec tendresse. Une grande fête se prépare afin de marquer ses 90 ans comme il se doit.



Madame Ilma Lupo est née le 23 février 1923 à Mesagne, ville de la province de Brindisi dans la région des Pouilles, deuxième de 7 enfants, fille de Cosimo Lupo et de Margherita Conserva. Très vite, elle se mue en deuxième maman pour ses petits frères et sœurs et après une adolescence consacrée au travail à la campagne rencontre à 18 ans son futur mari, Monsieur Carmelo Randino, qu'elle épouse le 8 décembre 1942. Alessio, Françoise, Cosimo, Cesare, Carmela et Agata auront le bonheur d'arriver dans ce foyer entre 1943 et 1961. Comme beaucoup d'Italiens à une certaine époque, M. Randino s'exile à Monthey, en 1963. Ilma le rejoint pendant une petite quinzaine d'années, et travaillera durant cette période comme femme de ménage au sein de l'entreprise Turin nettoyage où elle fut très appréciée.

Après avoir économisé durant de longues années, les époux construisent une maison en Italie dans leur village natal, et en 1977 avec leurs 2 dernières filles ils rentrent au pays. Ils vivent plusieurs magnifiques années entre maison à la ville et maison à la campagne où leurs enfants et leurs 13 petits enfants viennent passer d'inoubliables vacances d'été pour le bonheur de tous. À ce jour Madame Lupo a la chance de compter 11 arrière-petits-enfants. Au décès de son mari en 1993, elle reste seule dans sa ville natale, puis rejoint ses enfants en Suisse en 1995.

Depuis une dizaine d'années, Ilma Lupo réside à l'EMS Les Dents Du

Midi à Collombey-le-Grand où le personnel soignant s'occupe très bien d'elle. Elle apprécie les visites régulières de sa famille qui habite à proximité.



Madame Edwige Jacquier est née le 23 mai 1923, à Ormône. Elle est l'avant-dernière d'une fratrie de 6 enfants, 4 filles et 2 garçons. Famille très unie, fervente et engagée. Edwige passe une enfance très heureuse, choyée et aimée de tous. Elle garde le souvenir de son papa à genoux pour la prière du soir, à la cuisine.

Edwige Jacquier commence l'école enfantine à Saint-Germain puis poursuit sa scolarité à Ormône. À 15 ans, au lieu d'aller à l'école ménagère, elle suit 2 ans l'école préparatoire à l'école normale de Sion. Ensuite on lui propose d'aller à l'école de nurses mais refuse cette proposition, trop attirée par la vie monastique. Elle préfère attendre et travaille quelques temps avec plusieurs habitants du village dans une grande fabrique de meubles à Sion. C'est là qu'elle apprend à polir, un art qu'elle continuera d'exercer.

Visiteur régulier de la famille d'Edwige, l'Abbé Pierre Jean a recueilli les confidences spirituelles d'Edwige. L'Abbé Pierre Jean écrit au Pâquier pour demander les conditions du Carmel. Une fois la réponse tombée, il lui conseille de choisir Géronde.

A Noël 1944, Edwige se confie à ses parents. Son entrée à Géronde est fixée au 21 novembre 1945. Elle deviendra Sœur Thérèse, prendra ses habits le 5 juin 1946, fera sa profession temporaire le 8 juin 1947 et sa profession solennelle le 10 juin 1950. Elle n'a jamais regretté son choix, en dépit d'une vie austère à l'époque où Géronde vivait dans une grande pauvreté. Elle est très heureuse, travaille la vigne, à l'infirmierie, à la robe-rie. Le 13 octobre 1968 elle rejoint le

monastère des Bernardines de Collombey et continue de travailler la vigne, le jardin, la couture, l'entretien de la maison, les hosties jusqu'à ses 88 ans. Maintenant elle se laisse choyer par les sœurs et une personne du CMS à qui va toute sa reconnaissance pour leur dévouement et leur gentillesse. Elle n'oublie pas ses neveux et nièces qui sont très présents dans sa vie.



Madame Léa Mara est née le 24 mai 1923 à Fribourg, 6ème enfant d'une famille qui en compte 8, dont 5 filles et 3 garçons. Elle passe son enfance à Fribourg, apprend le violon.

En 1935, toute la famille part à Genève durant 5 ans. La guerre arrive et en 1940 une partie de la famille part en Italie à Perugia. Ses trois premières sœurs, majeures peuvent rester en Suisse. Son papa est emprisonné pendant presque une année.

La jubilaire fait une école de commerce et décide d'écrire au secrétariat de Mussolini, afin de pouvoir retourner en Suisse. Étant très souvent malade, elle est hospitalisée à Genève ou elle subira 12 opérations, ensuite à l'hôpital orthopédique de Zurich.

Parlant plusieurs langues, elle trouve du travail dans un bureau d'import-export, puis durant 25 ans à la banque UBS, son mari travaille avec elle dans cette banque. Madame Mara joue avec passion du violon dans un orchestre des employés de commerce pendant 15 ans. Mais ce qui lui tient le plus à cœur ce sont les scouts où elle officie en tant que cheftaine durant 35 ans. Elle a fait de beaux voyages en Europe.

Devenue paralysée à la suite d'une péri-durale pour une opération du genou, Madame Mara est hospitalisée à Nottwil où elle découvre le badminton et devient

une passionnée de ce sport en fauteuil. Aujourd'hui installée à la résidence des Dents-du-Midi à Collombey-le-Grand, elle demeure très active et se déplace seule en fauteuil roulant jusqu'à Monthey ou à Muraz surveiller le chantier du nouvel home en construction. Il lui arrive même de faire quelques excès de vitesse.



Madame Noélie Fracheboud, née Udressy, le 9 février 1923 à Chenarlier, dernière enfant d'une famille de 11 enfants. Sa sœur qui vit encore à Chenarlier a fêté ses 90 ans en 2011.

Elle passe son enfance et son adolescence dans son village, y suit sa scolarité et reste 25 ans auprès de sa maman devenue veuve lorsqu'elle avait 12 ans. Les travaux ménagers ainsi que la campagne occupent ces années. Avec plaisir et assiduité, Noélie suit avec sa sœur des cours de cuisine.

À 23 ans, elle fait une heureuse rencontre, un homme qui est né le même jour qu'elle, la même année mais pas le même mois, comme elle le dit c'est l'homme de sa vie, et 2 ans plus tard, elle se marie et s'installe à Muraz. Pour leur grand bonheur, 3 enfants naissent de cette union, Jacky, Marylène et Nicole.

Bien occupée avec ses 3 enfants, elle aide son époux à la campagne et mijote des bons petits plats, elle aime surtout préparer toutes sortes de gâteaux que son mari apprécie toujours autant. Sa porte est grande ouverte afin d'accueillir ses nombreux amis et connaissances, ils sont les bienvenus pour déguster ses petits gâteaux.

Le plus jeune des nonagénaires du groupe, c'est **Monsieur Clément Fracheboud**, qui est né le 9 juin 1923 à Muraz, fils unique.



En 1950, il entre à la Ciba, tout en continuant à aider ses parents en travaillant à la campagne et à la forêt, jusqu'à sa retraite bien méritée en 1984, après 33 ans d'usine. Ce jubilaire est un passionné de football, qu'il a pratiqué durant sa jeunesse et vibre encore aujourd'hui devant les matchs retransmis à la télé. Il aime énormément l'accordéon, mais n'a jamais eu le

temps d'en jouer. Il aime aussi la danse. La moto est aussi une passion pour lui, il a fait partie du moto club de Muraz. Il croise un jour le regard de Noélie et sait aussitôt qu'elle sera la femme de sa vie et personne d'autre.

Mariés depuis 1948, ils partagent une grande complicité, un lien très fort les unit, ils le transmettent tout autour d'eux, à leurs 3 enfants, 5 petits-enfants et 6 arrière-petits-enfants. Quel bel exemple pour leurs proches. Ils ont pu prouver que l'amour c'est aussi se découvrir en écoutant chanter des mots qui sont encore à inventer.

Ce couple de nonagénaires vit encore très indépendant dans sa maison à Muraz. Leur grand souhait, c'est d'être encore longtemps ensemble, de profiter de petits moments de bonheur, car comme ils le disent si bien, leur plus grande richesse c'est d'être encore les 2, de

s'aider, de partager les tâches, de profiter des enfants, petits-enfants, et arrière-petits enfants qui font leur bonheur.

L'année 2013 est pleine de réjouissance, leurs 2 fois 90 ans, leurs 65 ans de mariage et le mariage d'un de leurs petits fils.

Tous ces jubilaires ont parcouru un long chemin parsemé de peines mais aussi de joies. Avec philosophie et courage, ils affrontent les difficultés liées à la vieillesse. Chacun à leur façon, ils m'ont démontré que si dans la vieillesse la force manque, la volonté reste. Malgré les épreuves ou le poids des ans, ils ont tous conservé un regard ébloui pour la belle aventure qu'a été malgré tout leur vie. Je ne peux qu'être très fière d'eux.

PEOPLE

Une miss à Muraz?

par Jean-Pierre Vocat

Commission communication

Isaline Schnegg
18 ans, 1,73 m, en couple depuis 3 ans, apprentie peintre en bâtiment, domiciliée depuis 2010 sur la commune de Collombey-Muraz.



Qu'est-ce qui vous a motivé/poussé à participer au casting Miss et Mister Suisse romande 2014?

Ma mère m'incitait à y participer depuis quelques années déjà. Finalement, je me suis laissé convaincre et j'y ai pris part. Nous étions plus de 400 candidats lors des castings dans différents centres commerciaux, puis 80 candidats lors des sélections dans les bureaux de Genève pour terminer à 40 candidats, dont 14 valaisans qui se disputeront les titres de Miss et Mister Suisse romande 2014.

Que recherchez-vous en participant à ce concours de beauté?

Une porte d'entrée dans le monde de la mode et du mannequinat.

Que ferez-vous, si vous gagnez le concours?

Le prix attribué à la gagnante me permettrait de m'inscrire à une école d'art à Paris pour apprendre le métier d'actrice que je rêve d'exercer.

Quels sont vos loisirs?

Je passe la majeure partie de mon temps libre à monter «Divine», une jument que j'ai en demi-pension. J'apprécie également le dessin, les sorties avec les amis et les voyages.

Quel est l'événement qui a le plus marqué votre vie?

Quitter Yverdon, où résident la plupart de mes amis et où j'ai passé mon enfance et mon adolescence, a été particulièrement difficile.

Comment vous définiriez-vous en quelques adjectifs?

Je suis plutôt de nature extravertie, appliquée, attentive et franche.

Quelle personnalité admirez-vous et/ou vous inspire? Et pourquoi?

Je n'ai pas de modèle. J'accorde peu ou pas d'importance aux «people». Sinon, j'aime l'image et la beauté que Shy'm dégage.

Qu'est-ce que cela signifie pour vous représenter la commune de Collombey-Muraz à Miss Suisse romande 2014?

Bien que je n'habite Muraz que depuis 3 ans, je suis fière de représenter la commune de Collombey-Muraz à ce concours de beauté. Cela m'a fait également plaisir que vous me contactiez pour m'interviewer.

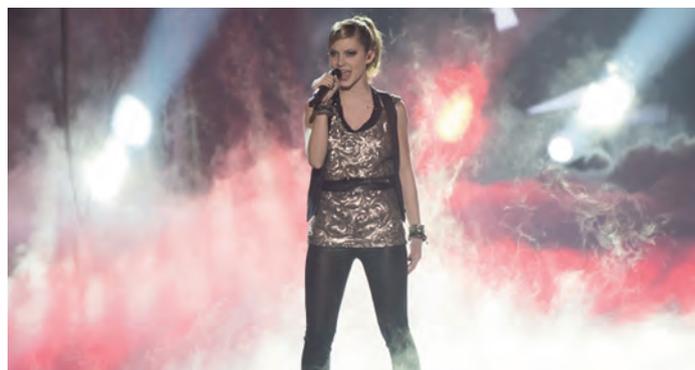
Pour quels raisons avez-vous entrepris un apprentissage de peintre en bâtiment?

J'ai, dans un premier temps, débuté un apprentissage d'assistante en pharmacie. Au bout d'une année, je me suis rendu compte que ce métier ne me convenait pas, j'affectionne les activités manuelles et j'ai toujours eu besoin de bouger, d'être active. En fait, plus jeune, je visitais des chantiers avec mon père, c'est ce qui m'a donné envie de commencer cet apprentissage de peintre en bâtiment.



Collombey trouve sa voix

par Ashley Norton
Commission communication



L'énorme talent de la jeune artiste Sarah Quartetto a fortement séduit les juges et le public lors de cette première édition de «The Voice of Switzerland», l'émission phare de la chaîne Suisse Alémanique, SF1.

Avec ses interprétations en direct de chansons des reines de la pop telles que, Christina Aguilera, Beyoncé et Avril Lavigne, la Collombeyroude de 21 ans a pu se hisser jusqu'en finale de ce télécrochet qui s'est donné comme but la découverte de nouveaux talents et voix suisses.

«Il y avait 3000 candidats au début et j'ai fait partie des quatre finalistes. C'était une expérience incroyable.» Et Sarah a déjà accumulé beaucoup d'expérience pour son âge.

Elle commence la musique toute petite et à 13 ans déjà elle réussit une audition et entre dans la Fondation Little Dreams à Genève. Parrainée par Phil Collins, la fondation avait pour mission la formation de jeunes talents artistiques. Pendant 5

ans, Sarah enchaîne les stages de chant et les scènes avec la fondation, y compris le Montreux Jazz Festival. Parallèlement, elle suit le conservatoire cantonal de musique à Montreux.

Voyant encore plus loin, Sarah prend la route pour Paris en 2011. Pendant une année, elle se forme davantage auprès de professionnels et participe à de nombreuses auditions. De retour en Suisse, ce sont ses collègues du groupe Lausannois de gospel, One Step qui l'ont convaincue de se présenter au casting de «The Voice». «Je n'y pensais pas, mais ils ont beaucoup insisté, donc j'ai tenté ma chance. Je n'avais jamais fait de la télé avant. Il fallait gérer les directs, les interviews, le stress.»

Sarah a été choisie et coachée pendant toute l'émission par Marc Sway, le charismatique chanteur zurichois de pop-soul. Et cette fructueuse collaboration ne s'est pas éteinte avec l'ultime coup de projecteur sur le plateau de la télé alémanique le 16 mars dernier. Marc a demandé à Sarah d'être son invitée d'honneur durant sa tournée suisse : Dix dates durant lesquelles, Sarah a eu la chance de se produire sur scène et de faire découvrir ses compositions au grand public. Les prestations de Sarah lors de «The Voice» peuvent être visionnées sur YouTube. Grâce à l'émission, elle est souvent reconnue aujourd'hui dans la rue en Suisse alémanique. Elle avoue être très satisfaite de son parcours et fière d'avoir représenté le Valais en finale. Elle est actuellement en train de préparer son premier album. Nous lui souhaitons beaucoup de succès.

Les vétérans de l'Union Sportive de Collombey-Muraz sont fiers de soutenir l'Association «DIS NO»!



par Thierry Champod

Entraîneur des vétérans de l'USCM

D'où vient l'idée de soutien?

Ces dernières années, une équipe s'est particulièrement distinguée dans le monde du football, tant par le jeu présenté que par sa philosophie d'entreprise. Il s'agit du FC Barcelone. Que l'on soit supporter ou pas, cette équipe ne laisse personne indifférent. ... Longtemps, les dirigeants du FC Barcelone n'ont pas voulu signer de contrat de sponsoring avec des entreprises privées, en dépit de la généralisation de cette pratique à travers le monde du football... En 2007, le président du FC Barcelone surprend les observateurs en annonçant la signature d'un contrat de sponsoring inversé, avec l'Unicef. Ce contrat prévoit l'inscription du nom de l'agence sur les maillots barcelonais et une donation du club à son sponsor. En communiquant leur projet d'aider à mettre en place des programmes de coopération internationale et de soutenir ainsi les «Objectifs du millénaire pour le développement», les dirigeants annoncent vouloir inscrire le «Barça» dans une perspective plus large que celle d'un simple club de football, «sociale et universelle», en écho à sa devise. (Source Wikipédia)

Pour les vétérans de l'USCM, la comparaison est toute relative. Nous ne sommes qu'une équipe de copains, non professionnelle, notre image est plutôt celle de «Dinosaures» (justement) et nos faits et gestes n'ont que peu ou pas d'impact sur la société. La seule comparaison réside sur le fait que nous avons à cœur de soutenir une association et de participer ainsi au combat d'une noble cause, en l'oc-

currence la prévention de la maltraitance et des abus sexuels envers les enfants.

Pourquoi l'Association Dis No?

Il était important que chaque joueur se sente impliqué dans le choix de l'association. Une équipe de vétérans étant composée en majorité de pères de famille, quel sujet plus sensible que les enfants? De plus, l'Association «Dis No» a la particularité d'orienter sa prévention directement sur les auteurs potentiels. Le problème est donc pris à la base et pas seulement lorsque le mal est fait.

Les membres de l'équipe ont tout de suite adopté le projet en proposant diverses idées afin de faire connaître l'association et de récolter un peu d'argent. Ainsi, des panneaux d'information ont notamment été affichés dans la cantine du stade des Perrières à Collombey/VS.

Aujourd'hui, les vétérans de l'USCM sont fiers de soutenir l'Association «Dis No». Depuis l'été 2012 nous arborons le logo et le nom de l'Association, dans le but de les faire connaître auprès des autres équipes, ainsi qu'auprès de toute la commune de Collombey-Muraz.

Un grand merci à M. Boillat, Président de l'association et à son comité qui ont partagé notre enthousiasme dès le départ et qui ont permis la réalisation de ce projet. Nous remercions également toutes celles et ceux qui ont personnellement soutenu notre initiative.



Ne ratez pas une telle occasion!

par Emmanuel Gollut

président du Chœur mixte de Collombey

Il est des choses gravées en notre mémoire, on ne sait pas comment, mais c'est là, comme inné, comme faisant partie de nous-mêmes, presque à notre insu.

Parmi ces choses, en écoutant la radio, certains grands chœurs du répertoire classique sont tellement prenants, presque envoutants que, même si l'on n'est pas un grand amateur de chant classique, on écoute jusqu'au bout, parce que c'est ainsi... ça ne s'explique pas.

Alors, imaginez!... Imaginez que l'on vous donne l'occasion, non pas seulement d'écouter, mais de chanter ces pièces, avec accompagnement d'orchestre, parmi plus deux cents chanteurs, pas des pros mais des amoureux du chant... Cela ne vous tenterait-il pas?

Pour mieux vous imprégner de la chose, allez sur «youtube», cherchez et savourez, par curiosité...ou tout simplement par pur plaisir.

- › J.F. HAENDEL Hallelujah (extrait du Messie)
- › W.A. MOZART Lacrymosa (extrait du Requiem)
- › G. VERDI Chœur des tziganes (extrait du Trouvère)
- › G. BIZET Habanera (extrait de Carmen)
- › K. ORFF Fortuna Imperatrix Mundi (Extrait de Carmina Burana)

N'avez-vous pas eu la chair de poule? Cela vous a donné envie d'en être? Oui? Alors saisissez cette occasion unique... En effet, tous les quatre ans, la Fédération Cantonale des Sociétés de Chant met sur pied des ateliers aussi variés que passionnants et, pour la saison prochaine, ces chœurs célèbres font partie du programme proposé.

Par chance, cette année, tant le **Chœur mixte de Collombey** que la **Chorale de Muraz** ont la chance de participer à cet atelier, chance unique de chanter en nombre, avec solistes et avec orchestre.

Je le répète, pas besoin d'être un grand mélomane pour nous rejoindre car le groupe se fera un plaisir de vous coacher et de vous accompagner si vous sentez la chose un peu ardue. De plus, l'ambiance est sympa et le chant, comme le Gruyère...ça calme... ça vide la tête...ça fait du bien.

Alors, osez, soyez fous, rejoignez-nous pour découvrir émotions et frissons.

CHŒUR MIXTE DE COLLOMBEY

Président: Emmanuel Gollut – 079 467 58 43

CHORALE DE MURAZ

Présidente: Marie-Paule Petrucci – 079 564 36 23



Chœur mixte de Collombey



Chorale de Muraz

Quelques échos de la bibliothèque

Activités 2013:

Le 1er mai, les prix Enfantaisie et Chronos pour les enfants ont été remis au salon du Livre de Genève : Le slip de bain : les pires vacances de ma vie de Charlotte Moundlic ; pour les 3e primaire, 43, Rue du Vieux-Cimetière : trépasser votre chemin, de Kate Klise pour les 6e primaire (Prix Enfantaisie) et Sako de Martine Plouchain ; Une grand-mère d'occasion de Christine Arbogast (Prix Chronos) 50 enfants de 3 classes de 6e primaire ont participé au salon du livre



Ce que je peux te dire d'elles

Anne Icart Editions
Robert Laffont

Un matin, très tôt. Le téléphone sonne. Blanche n'aime pas ça : les coups de fil au petit matin n'annoncent jamais rien de bon. Cette fois, pourtant, c'est une bonne nouvelle : Violette a accouché dans la nuit d'un petit garçon. Blanche est bouleversée : elle ne savait même pas que sa fille était enceinte. Et puis un garçon, le premier au bout de cette lignée de filles, quelle histoire... Dans le train qui la mène de Toulouse vers Paris, le trac au cœur, Blanche relit les carnets de moleskine destinés à Violette ou, remontant le temps, elle a essayé de se souvenir de tout, tout ce qu'elle peut lui dire d'elles.

Gardiennne et témoin de l'histoire familiale – une histoire de femmes, de soeurs, de mères –, Blanche va retisser tous les fils pour tenter de réparer le lien brisé avec sa propre fille...

Après «les lits en diagonale», récit de son histoire avec son frère handicapé, Anne Icart signe ici son premier roman

entre tradition et libération des mœurs, tous les membres de la fratrie se cherchent, se perdent et se déchirent.

L'histoire commence en Turquie, va jusqu'à Londres puis aux Emirats.

À travers ce long voyage, le roman traite les thèmes de la fidélité, de la douleur, de l'espoir et de la rédemption.

Elif Shafik est l'auteur de la Bâtarde d'Istanbul.



Mateo

d'Antoine Bello aux éditions Gallimard

A 18 ans, Mateo est un footballeur incroyablement talentueux, passionné et perfectionniste. Alors qu'il reçoit plusieurs propositions alléchantes des plus grands clubs européens, il fait le pari de gagner le championnat universitaire en rejoignant l'équipe amateur de Vernet chère au cœur de son père disparu.

Sous son aspect plutôt léger, ce récit suscite maintes réflexions à propos du talent et de ses contraintes et n'intéressera pas uniquement les amateurs de foot.

Antoine Bello est né le 25 mars 1970 à Boston (USA) de parents français. Il vit aujourd'hui à New-York. Il a plusieurs romans à son actif, dont «les falsificateurs» paru en 2007.



Une autre vie est possible

Jean-Claude Guillebaud
Essai Aux Editions L'Iconoclaste

Ayant le sentiment que nous sommes pris dans une sorte de tourbillon désespérant, Jean-Claude Guillebaud pense que l'être humain peut vivre autrement, grâce notamment à l'espérance. Nous pouvons traverser les années avec plus de générosité, de lenteur, de liberté à l'égard de la technologie et des forces du marché. Une autre manière de vivre est vraiment possible. Ce livre est un essai optimiste, teinté de souvenirs personnels et de références historiques, un message positif au milieu d'une littérature souvent alarmante.

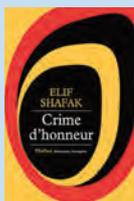


La splendeur de la vie

Michael Kumpfmüller,
éditions Albin Michel

Michael Kumpfmüller évoque dans La splendeur de la vie le dernier amour de Kafka. de ses amours, on connaît surtout l'incroyable passion qui le lia à Miléna Jesenska et qui laissa une correspondance reprise dans Lettres à Miléna. Pourtant, onze mois avant son décès, l'auteur du Procès connut une dernière et bouleversante histoire d'amour avec une jeune femme de 15 ans sa cadette...

Un roman, qui révèle un visage de Franz Kafka que nous ne connaissions pas et qui rend un hommage à cette femme éblouissante qui aimera et soutiendra Kafka jusqu'au bout.



Crime d'honneur

Elif Shafak Edition Phébus

C'est la tragédie d'un clan mi-turc mi-kurde dans le Londres de la fin des années 1970. Immigrés tiraillés

Des suggestions de lecture

ROMANS ADULTES

Pour un jour avec toi

de Gayle Forman

A l'encre russe de Tatiana

de Rosnay

Ne t'éloigne pas

de Harlan Coben

Le trône de fer, t. 3 et t. 4

de George RR. Martin

Vent de glace

de Patricia Cornwell

Une femme surveillée

de Charlotte Link

La villa des thérébithes

de Jean-Paul Malaval

Désordre

de Penny Hancock

La colère des anges

de John Connolly

Le manipulateur

de John Grisham

Une seconde chance

de Nicholas Sparks

Fantôme

de Jo Nesbo
22/11/63 de Stephen King

Julie bon pain

de Albert
Ducloux

Le prieuré

de Didier Cornaille

Le souper de l'abbesse

de Jean Siccardi

L'Ecorcheur de Portland

de James Hayman

L'année des secrets

de Anjana Appachana

Miséricorde, Profanation,

Délivrance, trilogie de Adler

Olsen

La tempête des heures

d'Anne Cuneo

Le temple de Jerusalem

de Steve Berry

Le siècle de Dieu

de Catherine Hermaty-Vieille

DOCUMENTAIRES ADULTES

Tiens bon!

de Marcel Rufo

Ecouter, soigner la souffrance psychique

de l'enfant de Pierre Delion

Le ménage au naturel

de Nathalie Boisseau

Une autre vie est possible

de Jean-Claude Guillebaud

La discipline positive

de Jane Nelsen

A pas de chat de Helen Brown

Immortelle randonnée,

Compostelle malgré moi

de Jean-Christophe Rufin

DOCUMENTAIRES

ADOLESCENTS ET ENFANTS

Les migrations animales

de Dwight Holing

140 Expressions bizarres

de Anne-Claire Levêque

Les fêtes autour du monde

de Susie Morgenstern

Les rêves d'Astrid Dumontet

La vitesse, 100 infos à

connaître

Passport pour le monde ;

manuel de savoir vivre à

l'usage des jeunes

de Patricia de Prelle

Resto-Zoo, le guide gastronomique

des animaux

de Gilles Macagno

ROMANS ADOLESCENTS

Le dernier gardien t. 8 de

Artémis Fowl de Eoin Colfer

Le sanctuaire t. 4, Abussos, t.

5, Les héritiers d'Enkidiev

de Anne Robillard

La meilleure nuit de tous les

temps de Séverine Vidal

La vengeance du Petit Cha-

peron Rouge t. 3 de Prin-

cesses mais pas trop

de Jim C. Hines

Le cœur en braille

de Pascal Ruter

Phénomènes, L'affaire

Amanda t. 3 de Stella Lennon

Le bonheur en 5 lettres

de Pascale Perrier

La bataille du labyrinthe

Perci Jackson t. 4

de R. Riordan

L'envol de petit Aigle t. 1

Le garçon qui parlait au loup t.

2 de Lucie Leprêtre

ROMANS ENFANTS

Dany dit Non de Rachel Hausfater

Mia des nuages de Janine Teisson

Le premier défi de Mathieu

Hidalf t. 1, Mathieu Hidalf la

foudre fantôme t. 2, Mathieu

Hidalf et le sortilège de Ronces

t. 3 de Christophe Mauri

Le coupeur de mots

de Hans Joachim Schädlich

Trop fort, Tony ! de Eric Simard

12 romans suite de la série «Le

monde délirant d'Ally»

de Karen McCombie

20 romans de Geronimo Stilton

et 10 romans de Tea Stilton ont

complété les 2 séries

DOCUMENTAIRES

En route vers la préhistoire

de Elisabeth de Lambilly

L'imagerie du corps humain

de Emilie Beaumont

J'apprends à lire avec papa

de Bruno St-Aubin

J'apprends à lire avec le petit

Nicolas de Nicolas Toulliou

Le panda de Kim My-Yeon

Nez à Nez de Bios-photos

Chevaux et poneys

de Delphine Gravier

ALBUMS ENFANTS

Le loup qui cherchait une

amoureuse,

Le loup qui voulait être un

artiste de Oriane Lallemand

Le petit chaperon rouge

de Domas

Les 3 petits cochons

de Simon Léturgie

Cendrillon de Yuio

Jack et le haricot magique

de Domas

Charlotte aux fraises et le

bonhomme de neige

de Turbulence presse

Hello Kitty, vive la neige!

de Sanrio

La mer c'est profond com-

ment? de Anna Milbourne

C'est toi qui choisis!

de Pippa Goodhart

Max boude de Dominique

de St-Mars

Tournicotte de Magali Bonniol

Coyote mauve

de Cornette & Rochette

Faut pas confondre

de Hervé Tullé

Les petits cœurs aussi vont

chez le docteur

de Géraldine Collet

Quelques bandes dessinées

BD ADULTES

La traque du Sans-Nom

L'ombre blanche t. 1

de A. Ozanam

Le domaine, L'œnologue,

L'amateur, t. 1, 2 et 3 de

Châteaux Bordeaux

de Corbeyran

La révélation t.2 Julius II,

Le troisième Testament

de Alex Alice

Esclaves t. 1, Cicatrices t. 2,

Duel t. 3 de Barracuda

de Jean Dufaux

BD ADOLESCENTS

Le royaume du chaos, Louve

t. 3, Les mondes de Thorgal

de Yann

Colère rouge, Largo Winch t.

18, de Jean Van Hamme

Les 3 sœurs Minkelsönn

mondes de Thorgall, jeunesse

t. 1 de Yann

Le chat erectus, Le chat t. 17

de Philippe Gelück

La bonne étoile, souvenirs

Mamette t. 3 de Nob

BD JEUNES

C'est quand qu'on part, Cédric

t. 27 de Cauvin

Dollars aux donuts, t. 20 et

Sable chaud à gogo t. 21 Les

Simpson de Groening

Le bourreau des sœurs ! Les

p'tits Diables t. 15 de Dutto

Game over the origins de Midam

Quelques mangas

Bobobo-Bo Bo- Bobo t. 12 à 21

de Yisgui Sawau

Crash t. 6, 7, 8, 9, 10

de Yuka Fujiwara

Doraemon t. 11, 12, 13, 14, 15, 16

de Fujiko F. Fujio

Obakachan t. 4, 5, 6, 7

de Zakuri Sato

Initial D, t. 17, 18, 19, 20, 21

de Shuichi Shigeno

Negima! t. 35, 36, 37, 38

de Ken Akamatsu

Quelques DVD

ENFANTS

Madagascar 3

Bons baisers d'Europe

Merlin l'enchanteur

Le vilain petit canard

Bowling

Un bonheur

ne vient jamais seul

Miracle en Alaska

Dora et le cheval magique

Les saveurs du palais

Jiburo

Pierre et le loup

Le jour des corneilles

La fée Clochette

et le secret des fées

L'âge de glace 4

One Life: L'Histoire extraor-

dinaire des animaux de notre

terre

ADOLESCENTS

Du vent dans mes mollets

Sexy Dance 4, Miami Heat

Comme un garçon

Poulet aux prunes

Harry Potter et les reliques

de la mort t. 1 et 2

ADULTES

De rouille et d'os

Mussolini-Hitler L'opéra des

assassins

La Chinoise

Doute

Vacances d'été

Du 22 juin au 19 août 2013

La bibliothèque est ouverte

chaque mardi de 15h à 19h30

Dès le mardi 20 août

ouverture selon l'horaire habituel les mardis, mercredis et vendredis après-midi

Année scolaire 2013 - 2014



Ouverture

Lundi 19 août 2013
le matin

Clôture

Mercredi 18 juin 2014
à midi

Congés

Automne	Du mercredi 23 octobre 2013 à midi au lundi 4 novembre 2013 le matin
Noël	Du vendredi 20 décembre 2013 le soir au lundi 6 janvier 2014 le matin
Carnaval	Du vendredi 28 février 2014 le soir au lundi 10 mars 2014 le matin
St-Joseph	Mercredi 19 mars 2014
Pâques	Du jeudi 17 avril 2014 le soir au lundi 28 avril 2014 le matin
Ascension	Du mercredi 28 mai 2014 à midi au lundi 2 juin 2014 le matin
Pentecôte	Lundi 9 juin 2014
